



## si la vente pas possible car ça met trop de temps

Par **Richard26**, le **06/09/2010** à **17:37**

bonjour,

si nous n'arrivons pas a trouver d acheteur, peut-on la mettre en location en attendant qu'un acheteur montre le bout de son nez?

merci

Par **Domil**, le **06/09/2010** à **17:40**

on a toujours le droit de ne pas vendre un bien et de le mettre en location

Par **sabsab**, le **08/09/2010** à **23:02**

A priori si vous posez la question, c'est que vous avez un prêt sur le bien. Si c'est le cas il faudrait nous éclaircir pour plus d'infos. Par exemple un ptz vous empêche de pratiquer des loyers libres sur la mise en location.

Par **Richard26**, le **09/09/2010** à **14:18**

oui tout a fait on a eu droit a un ptz et un pas, donc comment faut-il faire npour connaitre le montant du loyer a mettre?

merci d'avance

Par **Domil**, le **09/09/2010** à **14:22**

Une règle d'or : ne jamais compter sur un loyer pour rembourser un pret. Vous pouvez avoir des locataires qui ne payent plus, que vous allez mettre des mois, voire des années à faire

partir et qui auront saccagé la maison tout en étant insolvable.  
Louer c'est un investissement, donc ça comporte des risques.

Par **sabsab**, le **09/09/2010** à **21:09**

Domil à raison, il y a des risques, y'a aussi des solutions partiel, notamment les assurance loyers impayés qui règle un certain temps si vs n'avez pas de locataire ou pour loyers impayés, il faut être surtout vigilant aux locataires que vous choisissez et un conseil choisissez les vous mêmes.

Pour ce qui est du loyers réglementé l'ADIL de votre département vous renseigne. Et si vs ne rentrez pas dans les conditions vs rembourser seulement le ptz.